

Modalités de Votes Assemblée Générale FJEP METARE

5 février 2022

Nous vous invitons à exercer, en tant qu'adhérent, votre droit au vote des rapports suivants :

- le rapport moral de la Présidente
- le rapport d'activité
- le rapport financier

Ces documents sont consultables sur notre site internet <http://fjepmetare.blogs.assoligue.org>

Le vote se trouve à la page suivante :

<https://framadate.org/tY9u9RsljhHBFP78>

Seuls les membres âgés de 16 ans au moins au jour de l'assemblée générale et ayant adhéré depuis plus de 6 mois à l'association sont autorisés à voter. Pour les moins de 16 ans, le droit de vote est transmis à leurs parents ou représentant légal.

Chaque membre a droit à une voix et peut être porteur de 2 pouvoirs maximum d'adhérents absents ou excusés

Pour que votre vote soit pris en compte vous devez impérativement nous indiquer : nom, prénom, date de naissance, Section

Pour les parents ou représentant légal, indiquer nom prénom, date de naissance de votre enfant et non votre état civil.

Un seul vote par adhérent sera pris en compte, le premier par ordre chronologique

Pour les personnes disposant de pouvoir, indiquer dans la zone « nom » l'état civil de l'adhérent représenté et dans la zone « commentaire » : répétez l'état civil de l'adhérent représenté et en commentaire votre état civil

Arrêt des votes le Vendredi 4 février à 16h00

Vous devez exprimer votre choix pour chacun des rapports

Il vous est possible de venir voter au FJEP en utilisant un ordinateur qui sera mis à votre disposition aux heures d'ouverture du secrétariat.

Modalités visio conférence Assemblée Générale

FJEP METARE 5 février 2022

Vous pourrez participer à l'assemblée générale du FJEP METARE du 5 février 2022 en utilisant le logiciel Zoom

Lien de connexion à compter du samedi 5 février 2022 9h45.

<https://zoom.us/j/95938691612?pwd=dCs4eEpITnVNakNKtW1uVEM2UE84QT09>

ID de réunion : 959 3869 1612

Code secret : Zyu9dX

L'activation de votre webcam sera obligatoire pour que votre participation soit considérée comme valable.

Modalités d'approbation des décisions :

Les votes concernant : affectation du résultat, nomination des vérificateurs aux comptes, élections des membres du conseil d'administration auront lieu à main levé lors de la visio conférence.

Pour cela, en bas de votre écran vous remarquerez un bouton : réactions.

Une action sur ce bouton vous permettra d'activer la réaction « lever la main ».

Ceci nous permettra de comptabiliser les votes.